



# Politique de l'entreprise en matière de protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail et de protection de l'environnement

*Zambon Suisse SA* est la filiale tessinoise du groupe pharmaceutique multinational italien Zambon. Sur le territoire suisse, *Zambon Suisse SA* est présente en tant qu'entité commerciale et productive ; la fabrication dans le site concerne les secteurs spécialisés en médecine, dont les marques les plus connues sont Fluimucil, Spedifen et Monuril.

Conformément aux principes de son **CODE DE DÉONTOLOGIE** et avec la ferme conviction que la mise en œuvre de tels principes contribue à assurer sa croissance, *Zambon Suisse SA* s'engage à agir de manière durable du point de vue social, environnemental et économique, tant dans l'entreprise qu'avec les parties prenantes.

À cet effet, *Zambon Suisse SA* s'est dotée d'un **SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ pour la protection de la SANTÉ et de la SÉCURITÉ sur le lieu de travail et pour la PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**, conforme aux exigences de la directive CFSL 6508 et de la norme ISO 14001:2015, qui fait partie intégrante de ses activités et qui marque son engagement stratégique.

## Principes clés

Certaine que la protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail des employés est prioritaire par rapport à la gestion des affaires, et consciente de ses aspects et impacts environnementaux, la Direction définit les principes clés suivants qui doivent guider chaque choix et activité de l'entreprise.

### *Contexte et parties prenantes*

La compréhension du contexte politique, économique, social, territorial et légal, ainsi que des besoins et des attentes des parties prenantes ayant, pour quelque raison que ce soit, un lien avec l'entreprise, constitue la base pour nouer des relations constructives et profitables et pour définir les stratégies de l'entreprise.

*Zambon Suisse SA* mène un dialogue ouvert et transparent avec les parties prenantes et soutient l'engagement à adopter des comportements conformes à la présente Politique.

### *Conformité légale*

*Zambon Suisse SA* s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur, ainsi que toutes les règles de bonne pratique applicables. Les réactualisations réglementaires et l'évaluation périodique de la conformité légale doivent être des activités systématiques et détaillées.

### *Ressources*

La Direction met à disposition des ressources humaines, matérielles et financières appropriées pour maintenir un niveau élevé de sécurité et de durabilité environnementale, mais également pour atteindre les objectifs programmés.

### *Formation*

Tous les travailleurs doivent être formés pour remplir leurs missions de manière appropriée.

En particulier, la formation doit porter sur les aspects liés à la sécurité, à la santé et à l'environnement des lieux de travail, des machines, des équipements et des infrastructures, mais aussi sur l'organisation du travail et sur les méthodes opérationnelles.

### *Sensibilisation*

Les collaborateurs sont systématiquement impliqués dans des initiatives d'information et de sensibilisation, afin de maintenir un niveau élevé d'attention dans les activités quotidiennes et pour que chacun soit conscient des conséquences de son comportement personnel.

### *Analyse des risques*

Zambon Suisse SA tient à jour les analyses des risques de ses processus de gestion, des dangers pour la santé et la sécurité, ainsi que des aspects environnementaux. À cet effet, l'entreprise encourage l'adoption de modèles et d'outils qui permettent d'une part d'assurer le suivi avec précision des dangers et des risques et d'autre part de bénéficier d'une vision d'ensemble. C'est ainsi que les décisions de l'entreprise peuvent se baser sur des éléments objectifs.

### *Environnements de travail*

Zambon Suisse SA s'engage à ce que ses lieux de travail soient sains et sûrs pour toutes les personnes qui y accèdent : collaborateurs, stagiaires, personnel d'entreprises extérieures et visiteurs. La prévention et la protection concernent les aspects environnementaux, chimiques, physiques et biologiques.

L'environnement de travail comprend également les relations interpersonnelles ; par conséquent, les risques psychosociaux et la protection de l'intégrité personnelle sont des sujets qui sont pris en considération dans le système de gestion, ainsi que la mise en œuvre de plans de protection contre les épidémies et les pandémies.

### *Aspects et impacts environnementaux*

La compréhension et l'évaluation des aspects environnementaux de l'entreprise, étendus dans la mesure du possible en amont et en aval de son activité industrielle, sont des sujets que Zambon Suisse SA promeut en interne et partage avec les institutions locales, l'objectif étant de stimuler la culture du développement durable.

L'action sur les aspects significatifs concerne en particulier :

- l'atténuation de l'impact dans les domaines de l'air et de l'eau ;
- l'optimisation de la consommation des ressources ;
- la bonne gestion des produits dangereux ;
- la production de déchets.

### *Sécurité des machines et des installations*

L'engagement à respecter et à améliorer les normes de sécurité conformément à l'état de la technique est un point essentiel de l'action de Zambon Suisse SA. Cet engagement se concrétise par des investissements pour le renouvellement du parc de machines, l'adoption de technologies avancées pour les dispositifs de sécurité et l'automatisation.

### *Procédures de travail*

L'adoption de procédures de travail sécurisées et d'une maintenance planifiée, ainsi que les compétences du personnel et la sécurité des machines, doivent être orientées pour éviter au maximum les accidents, les improvisations et les situations d'urgence.

### *Gestion des urgences*

Des événements d'urgence peuvent affecter les personnes, les biens et l'environnement. Afin de garantir une réaction rapide à de telles situations, Zambon Suisse SA a mis sur pied un plan d'urgence qui décrit les procédures à mettre en œuvre dans différentes situations. Zambon Suisse SA dispose en permanence d'un nombre suffisant d'employés formés à la gestion des situations d'urgence. Des exercices permettent de tester périodiquement les capacités de réaction.



### *Suivi et performances*

Pour garder la maîtrise sur les performances en matière de sécurité et d'environnement, des activités de suivi et de mesure ont été identifiées. Les indicateurs permettent d'évaluer l'évolution des performances au cours du temps et de prendre des mesures correctives ou compensatoires. Les indicateurs sont communiqués à la Direction.

### *Accidents et blessures, non-conformités*

Les éventuels accidents doivent être traités avec rapidité, efficacité et diligence. Les causes de tels événements, ainsi que de tout type de non-conformité, doivent faire l'objet d'une analyse, afin d'en tirer des leçons et de mettre en œuvre des actions visant à éviter qu'ils ne se reproduisent. Les analyses des risques doivent prendre en compte de tels événements.

Zambon Suisse SA promeut la prévention des accidents non professionnels par des activités d'information et de sensibilisation.

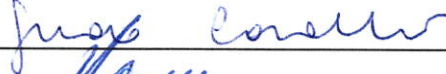

### *Amélioration permanente*

Agir de manière proactive sur la base de l'analyse des risques en mettant sur pied des actions de prévention et de contrôle, des programmes d'amélioration et de développement des compétences ;  
revoir le système de gestion en cas de nouvelles exigences réglementaires, de changements des procédés de fabrication, de l'état de la technique, d'accidents ou d'urgences :

ces activités, que Zambon mène scrupuleusement et avec constance, traduisent l'engagement de l'entreprise à s'améliorer en permanence.

La présente Politique est communiquée à toutes les parties prenantes internes et externes, et elle est mise à la disposition du public sur le site Internet.

**Cadempino, le 25 mars 2021**

<i>Émission</i>	<b>Plant Manager</b>	Guido Cavalleri	
<i>Vérification</i>	<b>HR Manager</b>	Anna Maria Vingione	
<i>Approbation</i>	<b>General Manager</b>	Giampiero Roncoroni	